cadavre de son fils. La mort avait été instantanée.

— GUINES. — Un accident des plus déplorables est arrivé samedi sur la ligne d'Anzin à Calais, près de la gare de Guines.

Des ouvriers étaient occupés à décharger des rails sur le bord du quai, quand un moment donné, on fit battre le signal à la locomotive après toutefois avoir prévenu les ouvriers de s'occuper rester bien remanier pour ne pas se faire écraser. Malheureusement, le nommé Lecroix Auguste manœuvrer à Guines, qui n'était sans doute pas averti le signal, tomba du wagon sur lequel il était monté et l'une des roues lui passa sur le corps.

A ce cri, les ouvriers se retournèrent et aperçurent de sa chute. Ils firent arrêter la locomotive; mais quand on le releva il ne donnait plus signe de vie, et M. Leroux, médecin à Guines, ne put que constater sa mort.

Ce homme, qui n'était âgé que de 49 ans, laisse une veuve et trois enfants.

— VOUZIERS. — Le *Courrier des Ardennes* raconte en ces termes qu'un crime vient de s'accomplir dans un petit village de l'arrondissement de Vouziers à Vaux-les-Mouron.

Un jeune homme de 26 ans, cultivateur, nommé Renard, aimait depuis longtemps une jeune personne de 19 ans, Mlle Marie Deleau, fille d'un autre cultivateur de la commune.

Quels étaient au juste les sentiments de Mlle Deleau à l'égard de Renard ? Il serait difficile de le dire. Toutefois il est supposable qu'elle n'avait pas beaucoup encouragé la recherche de l'homme qui s'était épris d'elle, puisque dimanche dernier dans la matinée, Renard, étant allé demander formellement la main de Mlle Deleau au père de celle-ci, fut éconduit.

Le lendemain au soir, à l'heure où commençaient dans l'église les chants du mois de Marie, les jeunes filles de Vaux-les-Mouron étaient réunies au pied de la Vierge, lorsqu'un homme pénétra dans le sanctuaire et s'approcha du groupe en prière. C'était Renard. Il s'avança lentement, de l'air le plus calme, aussi près qu'il put de Mlle Deleau ; alors il salua les jeunes filles, et sortant brusquement un révolver de sa poche, il le dirigea sur l'infortunée Marie.

Deux coups de feu retentirent : deux balles avaient pénétré dans la gorge de Marie Deleau qui tombait foudroyée.

L'émotion de l'assistance ne se peut décrire: les cantiques cessèrent, et la foule se porta vers la malheureuse enfant qui gissait inanimée. Alors, deux autres coups de feu éclatèrent sous les voutes de l'église. Renard avait dirigé son arme contre lui-même.

Cependant, il restait debout, sanglant. Le misérable s'était manqué!

Eperdu, hurlant de douleur, il s'élança hors de l'église et courut se jeter dans le bassin d'une fontaine voisine.

La foule qui le suivait y arrivait presque en même temps que lui, et il fut immédiatement retiré de l'eau. Il saignait abondamment des blessures qu'il s'était faites.

Lorsque le docteur Garandeau, de Vouziers, appelé en toute hâte, arriva sur le lieu du crime, il constata que l'état de l'assassin était des plus graves.

Quant à la pauvre Marie Deleau, les secours de l'art ne pouvaient plus rien pour elle.

Mardi matin, le parquet de Vouziers s'est rendu à Vaux, pour faire les constatations légales.

L'assassin a été transporté, aussitôt que son état l'a permis, à la maison d'arrêt de Vouziers.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 mai. — Marie Dewilde, au Pile. — Ignace Zœller, rue Vaucanson, 67. — Adéline Vincent, rue du Tilleul, 3, cour Jovenelle. — Georges Laverge, rue de France. — Pierre Balois, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 12. — Léon Lebrun, rue de la Tuilerie, cour Lecomte. 5. — Henri Parent, quai de Duskerque, maison Masson. — Anna Cuvelier, rue St-Antoine, 68. — Marie Debosschere, rue de la Vigne, maisons Dubatelet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 mai. — Elisa Repaux, 4 ans, rue Charles Quint, 12. — Jeanne Peeters, 16 ans, ménagère, rue du Fontenoy, cité Zénaïs, 59. — César Delattre, 19 ans, turbineur, Hôtel-Dieu. — Napoléon Delecluse, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Henri Cateau, 1 an, Hôtel-Dieu. — Jeanne Boucher, 3 ans, rue de Naples, cour Hyacinck. — Félicie Roger, 8 mois, rue de Lille, cour Delerue, 2.

MARIAGES du 9. — Bernard Lœns, 23 ans, débourreur, et Louise Moens, 21 ans, peigneuse — Joseph Sorge, 27 ans, tourneur en fer, et Marie Dubois, 20 ans, rattacheuse. — François Callenaere, 24 ans, rattacheur, et Rosalie Vanoost, 24 ans, peigneuse. — Engelbertus Vercauteren, 50 ans, tisserand, et Marie D'Hont 47 ans, servante.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille POTTIER-DUTRIEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Sidonie DUTRIEUX, décédée à Roubaix, le 10 mai 1881, dans sa 56e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 12 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 4.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 12 mai 1881, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Victoire-Marie MIMEREL, veuve de Monsieur Alexandre BULTEAU, décédée à Roubaix, le 11 mai 1880, dans sa 88e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois d'avril 1879

13,768	colis	de laine peignée	1.481.465 k°
117	»	d'écouailles blouss.	12.617
875	»	de laine filée	93.338
»	»	de soie	».»»
2,404	»	de coton	257.107
17,164	colis pesant ensemble		1.844.634 k°

Mouvement du mois d'avril 1880

19,110	colis	de laine peignée	2.057.809 k°
223	»	d'écouailles blouss.	24.304
1,377	»	de laine filée	147.416
3	»	de soie	225
1,188	»	de coton	127.102
21,901	colis pesant ensemble		2.356.856 k°

Mouvement du mois d'avril 1881

13,793	colis	de laine peignée	1.483.039 k°
19	»	d'écouailles blouss.	2 081
816	»	de laine filée	86.924
3	»	de soie	126
1,275	»	de coton	136.539
15,905	colis pesant ensemble		1.708.709 k°

Décreusages 18 opérations
Tirages 615 id.

Le Directeur, A. MUSIN.

ÉPHÉMÉRIDE

MARDI 10 MAI. — *Saint Antonin, évêque et confesseur.* — 1696. — MORT DE LA BRUYÈRE. La Bruyère naquit aux environs de Dourdan. Il fut nommé par Bossuet professeur d'histoire du Dauphin. Il fit partie de l'académie française dès 1693 et mourut en 1696. Louis XIV qui servait une pension de 1,000 écus. La Bruyère s'est immortalisé par son livre des caractères.

Belgique

Le mariage de la princesse Stéphanie

Vienne, 8 mai, midi 1/2.
(Arrivée en retard)

Les journaux de Vienne font le silence sur le bal de la cour, les journalistes n'ayant pas été invités. Votre correspondant y était, grâce à l'intervention bienveillante de M. le comte Wuchatel, ambassadeur de France. Cinq mille personnes étaient présentes.

Le bal a été ouvert par une valse, dansée par le prince Rodolphe avec la princesse Stéphanie. La fête a duré jusqu'à minuit. Les toilettes des dames étaient resplendissantes ; celle de la comtesse Duchâtel a été unanimement admirée.

Les fiancés ont communié à la chapelle de Schœnbrunn, ce matin.

Vienne, 9 mai, 10 heures 50, m.

La fête populaire donnée hier au Prater a réussi complètement. La cour, les princes étrangers et leur suite se sont promenés dans le parc, en 63 équipages allant au pas, jusqu'à dix heures du soir. On a pris ensuite le thé chez l'archiduc Louis Victor. L'ordre le plus parfait a régné partout, quoique l'on ne vît nulle part la police, qui avait été écartée à dessein. Ce matin, à sept heures, les rues regorgent déjà de monde, bien que l'entrée solennelle n'ait lieu qu'à une heure de l'après-midi.

Tous les magasins et établissements publics, ainsi que les ministères, sont fermés. Les journaux ne s'occupent plus de politique et sont consacrés uniquement aux comptes rendus des fêtes. Le temps est splendide, l'enthousiasme sans bornes.

Vienne, 9 mai.

L'entrée solennelle de la princesse Stéphanie à la Hofburg a eu lieu aujourd'hui au bruit des cloches et des salves d'artillerie, et au milieu d'une foule immense. Du Theresianum à la Hofburg, la princesse a suivi une allée formée de mâts ornés de feuillages et de drapeaux. Les maisons étaient entièrement couvertes de guirlandes de fleurs, de tapis, d'écussons et d'inscriptions. A l'entrée du pont Elisabeth, on avait construit un pavillon de réception orné de couronnes ; le pont tout entier avait été transformé en une allée de feuillages. Dès le matin, toutes les tribunes situées le long de la rue où devait passer le cortège étaient remplies. Une foule immense faisait la haie.

Le cortège, qui était composé suivant le programme était magnifique et présentait un aspect imposant. La princesse, qui était avec la reine, sa mère, dans une voiture de gala attelée de six chevaux blancs, a été vivement acclamée. A l'entrée du pavillon de réception, le bourgmestre a adressé une courte allocution. La reine et la princesse ont toutes deux remercié le bourgmestre de ses souhaits de bienvenue. La princesse a été reçue dans la salle des Glaces de la Hofburg par l'empereur le prince héritier et le roi des Belges.

— RUMILLIES. — Un triste accident est arrivé samedi dernier, vers 9 heures du matin sur le territoire de cette commune. Des ménagères de Melles, pour gagner Rumillies, avaient obtenu d'un cultivateur de leur village, qui venait conduire du grain à notre marché, de monter sur le chariot où elles s'étaient assises sur les sacs. En traversant la commune de Rumillies, une des roues vint tout à coup à glisser dans une ornière du chemin ; ébranlée par cette brusque secousse, l'une des femmes tomba du chariot, et une roue de derrière lui passa sur le corps. Relevée immédiatement avec d'affreuses blessures, elle fut transportée dans une maison voisine où elle a succombé hier vers 3 h. de l'après de l'après-midi, après d'atroces douleurs.

— MOLENBEEK. — C'est le 23 qu'arrive devant le tribunal correctionnel, l'affaire des individus de Molenbeek, prévenus de s'être approprié 45,000 francs qu'ils avaient trouvés à l'Exposition.

— TONGRES. — On annonce que M. Julliot, membre de la Chambre des représentants, est mort samedi à Tongres.

UNE NOUVELLE POLITIQUE. — Nous lisons dans une lettre adressée de Bruxelles à la *Gazette de Liége* : « Voici une nouvelle politique qui circule dans les salons, nouvelle tellement grave et étrange à la fois que je vous la communique sous réserve. M. Frère-Orban serait allé à Vienne pour renouer des négociations avec le Saint-Siège, au moyen du nonce actuel, ex-nonce à Bruxelles, monseigneur Vannutelli. Convaincu que le libéralisme sera entraîné dans la ruine par le mouvement scolaire catholique qui grandit tous les jours, le chef du cabinet voudrait obtenir du Saint-Siège une solution de la question scolaire qui tuerait l'enseignement libre. M. Frère oublie que le Saint-Siège lui a fait toutes les concessions possibles, et qu'il s'est arrêté lorsqu'il s'est trouvé en face du salut des âmes. »

Nous ajoutons nos réserves à celles du correspondant de la *Gazette de Liége*.

C'est sous les mêmes réserves que nous reproduisons la nouvelle suivante, que publie l'*Etoile* :

« D'après une dépêche que nous recevons de Rome, Mgr Vannutelli ayant pour instruction de solliciter une audience du roi des Belges, pendant son séjour à Vienne, a obtenu aussitôt cette audience, à la condition que M. Frère-Orban y assisterait. »

TOURNAI. — Voici quelles sont les deux affaires à juger pendant la session de la Cour d'assises du Hainaut, qui s'est ouverte lundi matin :

J.-B. Louveaux, maçon à Kain. — Assassinat à Kain, dans la nuit du 26 au 27 janvier 1881.

Joseph Vinain, 23 ans, ancien garçon de café, ayant été domicilié à Charleroi. — Faux en écriture de commerce et usage de pièces fausses à Charleroi, le 10 septembre 1877

FAITS DIVERS

— D'après Nick, le mois de mai ne continuerait pas à être aussi beau qu'il avait commencé. Voici, en effet, qu'elles sont ses prédictions :

Orages épars violents vers les 16, 21, 24 26 et 28. Gare à la grêle ! crues locales. Accalmies et éclaircies entre et durant les époques critiques, particulièrement sur la zone méridionale, avec radiation solaire vive, et variations brusques de température à la suite des perturbations Se méfier encore du rayonnement nocturne, notamment vers l'apogée et les lunestices du 12 au 18 et du 24 au 31.

— La ville de Brighton organise un grand concours musical pour les 6, 7 et 8 septembre prochain.

Les sociétés d'harmonie et fanfares françaises, belges et suisses sont seules admises à y prendre part.

Le comité de patronage contient les noms les plus influents de l'Angleterre.

— Le dernier recensement de Vienne a établi le fait surprenant que plus de 10 p. c. de la population viennoise appartient à la race israélite; parmi les 705,492 habitants de Vienne, on compte, en effet 72,543 juifs.

— Un match, dont l'importance prouve mieux que toutes les phrases possibles l'extension que prend la navigation de plaisance, aura lieu cet été entre trois steam yachts américains. Les trois constructeurs les plus en renom ont fait chacun le leur, et l'un de ces yachts, le *Tosemili*, est en ce moment à New-York; il mesure 51 m. 60 c. de long sur 7 m. 60 de large et pourra développer 1,700 chevaux. Il a filé dix-huit nœuds aux essais. Ces trois yachts doivent faire la traversée de l'Atlantique. L'enjeu est de 100,000 dollars pour chacun. Le vainqueur gagnera donc 200,000 dollars, soit un million !

— Il est mort à Utznacc (St Gall), à l'âge de 75 ans, le nommé Imper, surnommé le docteur à miracle. Il avait une très grande clientèle et on prétend qu'il tirait ses connaissances médicales d'un livre secret que des bohémiens qui suivaient l'armée de Souwarow avaient laissé dans sa famille. On venait de très-loin, même de France pour le consulter. La fabrique de poterie d'Utznach lui livrait par an 10,000 pots à onguent.

Assurances maritimes

LE CERCLE-TRANSPORTS

Société anonyme d'assurances contre les risques de transports de toute nature.

Capital : 15 millions de francs (1/4 versé)

Par décision du Conseil d'administration et sur avis conforme de l'assemblée générale du 2 avril courant, il sera payé, au siège de la Société, 32, rue Saint-Ferréol, à partir du 1er mai prochain, sur la présentation du titre et contre quittance régulière, un à compte de 6 fr. 25 cent., net d'impôt, sur les bénéfices réalisés, représentant l'intérêt à 5 0/0 l'an au 31 décembre 1880.

Marseille, le 4 mai 1881.

L'administrateur-directeur,
RAYMOND DE CAMPOU.

NOUVELLES DU MATIN

Réception des Pèlerins français au Vatican

Notre correspondant particulier nous télégraphie le résumé suivant du discours de Léon XIII aux pèlerins français :

Rome, 8 mai, 6 h. 45 soir.

Les âmes, dans les temps troublés, éprouvent, a dit Sa Sainteté, le besoin de manifester leur Foi, leur union intime avec le Pasteur suprême.

Signalant la grave et difficile condition de l'Eglise et de la société, Léon XIII a ajouté :

L'Epouse du Christ est regardée comme l'ennemie la plus dangereuse de l'humanité. Partant, la vie publique et la vie privée sont soustraites à son influence, et l'on tâche de détruire les pieuses institutions dont la longue expérience des siècles a toujours montré l'utilité, enregistré les bienfaits. Mais cette guerre cause à la société des dangers sérieux, car lorsque les familles, les villes contiendront seulement des générations élevées dans l'oubli de Dieu, la ruine sera inévitable.

Pour conjurer ces périls, le Pape a recommandé l'union des prières, la défense courageuse des intérêts de la Religion et de la société. Il a signalé à l'activité des catholiques les classes ouvrières, la revendication par les moyens légaux des droits des catholiques méconnus.

Voilà, a-t-il dit, les objets sur lesquels peut et doit s'exercer l'activité de tous les fils dévoués de l'Eglise : la vérité, la Religion la vertu chrétienne sont le patrimoine commun de tous les fidèles et doivent être précieux, chers à tous.

Si ces biens sont sauvegardés, ils seront utiles à toutes les grandes et nobles causes s'ils sont dissipés, perdus, ils rendront difficile la défense de ces causes et en compromettront le succès. Vous avez compris ces besoins, ces devoirs. C'est précisément pour cela que vous dépensez journellement vos forces, votre intelligence, votre activité sous la direction de vos pasteurs.

La France, cette noble nation, fille aînée de l'Eglise, renferme des trésors de vertus, de générosité et de foi ; son illustre épiscopat, pour sauvegarder les grands intérêts de la Religion, déploie avec un merveilleux accord une sollitude que rien n'arrête ni ne décourage jamais.

Nous fondons, a dit le Pape, sur les grandes qualités, les vrais mérites de la France, des espérances pour votre patrie. Toujours la Providence a daigné charger la France de défendre l'Eglise, et quand la France a rempli sa noble mission, elle en a été récompensée par l'augmentation de sa gloire et de sa prospérité.

Puisse la France d'aujourd'hui être digne de la Foi de la France du passé, rester fidèle aux grandes traditions de son histoire ! C'est le moyen pour elle de travailler à sa propre grandeur. Une douloureuse expérience a prouvé dans quels abîmes tombent les nations, quand elles abandonnent l'Eglise, sûre défense des peuples.

Rome, 9 mai.

Un triduum de prières ordonné par notre Saint Père le Pape a eu lieu à l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur, place Navone.

Les fêtes ont été magnifiques.

Le dernier jour, après un très beau sermon, le cardinal Sanguigni a entonné le *Te Deum*.

Le Pape, en bénissant les premiers souscripteurs de l'autel de Saint-Joseph, a invité les fidèles à suivre leur exemple.

Une Election

Saint-Lo, 9 mai.

Hier a eu lieu dans le canton de Barneville une élection pour la nomination d'un membre du conseil général en remplacement de M. Bernard, conservateur, démissionnaire. M. Foubert, sénateur inamovible républicain, a été élu par 1,603 voix sur 1,623 votants. Inscrits 2,244.

Cette élection assure la majorité aux républicains dans le conseil général de la Manche.

Campagne de banquets

Une véritable campagne de banquets se prépare pour cet été, et le président de la Chambre, particulièrement, aura fort à faire s'il se rend à toutes les invitations qui lui ont été ou lui seront adressées.

On nous écrit du Havre qu'une délégation composée de MM. Le Faure, Mallet et Marteau, fera, cette semaine, une démarche au Palais-Bourbon, pour inviter M. Gambetta à assister à un banquet qui serait donné salle Franklin, au Havre.

A Rouen, autre banquet, offert par la Ligue de l'enseignement, toujours à M. Gambetta, et qui aurait lieu vers la fin de juin.

Mort d'un député

Le commandant Favand, député du Gard qui avait été frappé, il y a trois jours, d'une attaque d'opoplexie, est mort hier matin, en son domicile, à Paris, rue du Cherche-Midi, n° 115.

Ses obsèques ont eu lieu hier, à deux heures. M. Favand, qui figurait dans le groupe de l'Union républicaine, votait souvent avec l'extrême gauche. Très compétent dans les questions militaires, il défendait ses opinions avec une grande énergie.

Il n'était âgé que de cinquante-quatre ans.

Un duel

M. Francisque Sarcey, dans son feuilleton du *Temps* sur le *Monde où l'on s'ennuie*, avait dit, à propos du professeur Bellac, que M. Got n'était point l'homme de ce rôle, qu'il aurait mieux valu confier à M. Prudhon ; mais que, M. Got étant sociétaire, il lui était facile d'accaparer tout rôle qui lui plaisait, dût-il y être fort mauvais.

M. Got s'est froissé vivement de ces paroles et a envoyé, avant-hier, des témoins à M. Sarcey, qui a reçu ces messieurs et les a prévenus qu'il les mettrait dès le soir même en présence de deux de ses amis.

L'affaire en est là. Les témoins étant en pourparlers, nous nous abstiendrons de tout commentaire.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Rapport au Président de la République, relatif à la durée des congés de convalescence accordés avec solde de présence, aux militaires de la gendarmerie coloniale.

Décret nommant un conseiller d'Etat en service extraordinaire et un conseiller d'Etat honoraire.

Décret approuvant les alignements d'une partie de la rue de la Cure dans le 16e arrondissement, et déclarant d'utilité publique l'élargissement de la susdite rue et son raccordement avec la rue de l'Yvette.

Exequatur accordé à des consuls et vice-consuls étrangers.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Election d'un conseiller général.

Télégrammes adressés de Tunisie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Mouvements de troupes.

Marseille, 9 mai.

Quatre cent quatre vingt six hommes et 486 chevaux du 9e régiment de chasseurs venant de Béziers, sont arrivés à Marseille par trois trains spéciaux.

Le premier train entré en gare à 6 heures du matin, apportait 140 hommes et 140 chevaux. Ces troupes ont été embarquées, en présence du général d'Aubigny, à bord de la *Ville d'Orra*, de la compagnie transatlantique.

Le deuxième train est arrivé à 10 heures 1/2. Les hommes et les chevaux ont été dirigés sur la caserne de la Majorque.

En même temps ordre était donné de suspendre l'embarquement commencé et de remettre à terre des hommes et les chevaux qui devaient partir à midi.

Le troisième train est entré en gare à 4 heures du soir. Hommes et chevaux ont été casernés.

Par suite la Compagnie transatlantique a été obligée de surseoir au départ des deux paquebots la *Ville* et le *Saint-Augustin* chargés de munitions, de fourrages et de vivres.

Le service du courrier partira ce soir vers 8 heures 1/2 sur le *Charles Quint*.

PRISE DU MARABOUT de Si-Abdallah-ben-Djemel

La Calle, 8 mai, 6 h 20 soir

Des correspondants apportent la nouvelle de la prise du Marabout Si-Abdallah-ben-Djemel, lieu sacré des Kroumirs, où jamais un Européen n'avait pénétré. C'est ce matin à cinq heures que l'opération a commencé. Douze bataillons sans sacs, appartenant à la division Delebecque, sont partis à cinq heures du camp de Fedj-el-Mana. A onze heures, nous pénétrions dans la petite mosquée de pierre, avec le général Vincendon, arrivé premier en tête des troupes de sa brigade.

Cette opération met fin probablement à la guerre proprement dite contre les Kroumirs. Ces bandits ne se sont pas défendus. Ils se sont enfuis vers le pic de Cheraga, que nous occupions naguère. Un certain nombre ont demandé l'*aman*. On n'a tiré que quelques coups de fusil.

La mosquée a été respectée par nos troupes. Tous les objets dans un rayon de trois mille mètres autour de ce lieu sacré, sont placés par ordre du général sous la sauvegarde de l'armée française.

Nous recevons par le télégraphe, le récit détaillé de l'opération dont il est question plus haut.

La Calle, 8 mai, 8 h. 15 soir.

Comme je vous l'ai télégraphié, j'ai rejoint le camp d'El-Mana avec le général Cailliot. J'appris en arrivant que la colonne Logerot était à Fernana, à 17 kilomètres seulement.

Dans la soirée, l'ordre fut donné de prendre quatre bataillons équipés à la légère dans chaque brigade pour tenter une opération contre Abdallah ben Djemel, situé à 15 kilomètres plus au nord par des sentiers de chèvres. Le départ devait être à cinq heures. J'obtins, ainsi que M. Farman, l'autorisation du général Vincendon de suivre la première ligne de tirailleurs.

Le soir, un orage épouvantable éclata sur le camp. La foudre, tombant plusieurs fois, tua un mulet près des caissons de l'artillerie. Il y eut bientôt un pied de boue.

Ce matin, à cinq heures, nous partions avec la compagnie d'éclaireurs sous la direction du commandant Jeannerod, du 7e chasseurs.

Le général Vincendon, toujours en tête, nous rejoignit bientôt avec tout son état-major et faisant prendre aux bataillons du 96e et du 141e leurs positions.

Le spectacle était superbe.

Dans le creux du vallon, le général de division Delebecque, avec une nombreuse escorte de spahis aux manteaux rouges ; sur les flancs des collines, les trois demi-brigades massées, la ligne, les zouaves et les tirailleurs, puis les mulets d'artillerie portant les canons et gravissant les pentes ; le tout précédé de tirailleurs rampant dans les huyères et courant prendre possession de chaque mouvement du terrain.

Le général Vincendon, auquel nous nous joignions pour ne plus le quitter, occupait la gauche et plaçait lui-même ses tirailleurs, les précédant de beaucoup avec quelques cavaliers des goums.

Les trois colonnes étaient suivies d'une quantité d'Arabes muletiers pour prendre des fourrages en traversant le pays. Chacun des plis de terrain fut successivement occupé sans tirer un coup de fusil, mais avec les précautions ordinaires.

Au sommet de la dernière crête nous apercûmes enfin le bâtiment carré du marabout Si Abdallah Djemel, surmonté de trois drapeaux.

Construit sur le versant de la montagne, à mille mètres d'élévation, il est dominé par une forêt sombre ; il était séparé de nous par une large gorge aux flancs à pic.

L'artillerie de la brigade Galland fouillait les bois à coups d'obus, mais bientôt la conviction fut acquise que les Kroumirs, qui, la veille, faisaient dire qu'ils se feraient tuer pour leur marabout, avaient abandonné la position.

Un Kroumir, pris pendant que nous étions occupés à brûler quelques gourbis et à ramasser le butin, nous déclara que depuis le départ des Français de Kef Cheraga beaucoup de Kroumirs l'avaient réoccupé. Les cinq cents derniers qui occupaient le marabout avaient fui la veille.

Nous étions descendus avec grand'peine, tant les pentes étaient escarpées et les boues gluantes. On reprit la marche en avant, toujours dans l'ordre de combat. Le général Vincendon, gagnant beaucoup de terrain, tenait la tête en avant des autres brigades.

Enfin, après de grands efforts, nous arrivâmes au sommet du marabout, le général le premier avec son état-major, et nous entrâmes dans la petite mosquée.

Les drapeaux étaient en loques autour du sanctuaire. Un grand nombre d'objets : tentes, récoltes, fusils, outils étaient accumulés et mis ainsi sous la protection du saint.

Nous entrâmes avec le général, pendant que les arabes de la colonne se prosternaient, embrassant les pierres de la mosquée.

Nous trouvâmes un vieux Kroumir à barbe blanche, gardien du Marabout, qui avait préféré périr que d'abandonner son devoir.

Ce fanatique apprit qu'il aurait la vie sauve et que des ordres étaient donnés pour faire respecter la mosquée et le périmètre consacré, ainsi que les tombes environnantes.

Renseignements pris, on sut que deux cents Kroumirs étaient partis quelques instants avant l'arrivée de la colonne.

Ce fut contre eux que les goums tirèrent quelques coups de fusil. Plusieurs chefs soumis nous assurèrent que désormais nous ne rencontrerions plus aucune résistance.

Le général de division Delebecque conféra alors avec le général Vincendon. Un bataillon de chasseurs forma les faisceaux autour du marabout et les troupes échelonnées firent le café.

M. le Ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante :

Dépêche partie de Roum-el-Souk, le 9 mai, à 1 h. 35 soir.

M. le général Forgemol à Guerre,

Les rapports sur la journée d'hier n'ont pu me parvenir que ce matin en raison des crues de toutes les rivières et du temps affreux qu'il fait depuis hier à cinq heures et qui arrête même la circulation des hommes isolés.

Dans la matinée d'hier, le général Delebecque avait 12 bataillons sans sacs, de l'artillerie et l'escadron mixte des spahis est allé en reconnaissance à Sidi-Abdellah-ben-Djemel. Ce point très vénéré des indigènes n'a pas été défendu. Le marabout a été respecté ; des tentes, des troupeaux, des gourbis ont été razziés ou détruits : La reconnaissance a été poussée jusqu'à Fedj-Meridj, à quelques kilomètres Nord-Est et jusqu'à Rin-Orahan ; le Fedj-Meridj, passage très difficile, était occupé et il sera nécessaire, pour en déloger l'ennemi, de venir camper à distance favorable ; mais en ce moment, toute marche est impossible.

La colonne Delebecque rentrait au camp d'Elmana à 5 heures, sous la pluie. De son côté, le général Logerot avec quatre bataillons sans sacs, s'est porté en avant de Fernana dans la direction de Ben-Metir qui ne paraît pas à plus de 8 kilomètres à l'Est d'Ain-Drahan. Il a reconnu de grandes difficultés de terrains ravinés et très boisés qui rendront nécessaire l'assiette d'un camp d'où l'on pourra préparer les voies d'accès.

Quelques coups de canon ont arrêté les tentatives faites par l'ennemi pour gêner la retraite de nos goums.

Rien n'est changé dans l'emplacement occupé le 7 par les différentes brigades.

L'intendant Mony doit être à Bizerte où un navire transatlantique porte de la viande sur pied.

Tout va bien à Tabarque et au Kef.

Rien de nouveau dans la division de Constantine.

Le temps est tellement mauvais que personne ne bougera aujourd'hui.

Le ministre de la guerre a reçu aujourd'hui du général Forgemol des renseignements précis sur l'état sanitaire des colonnes.

Voici ces renseignements :

« Nombre des malades dans les brigades Logerot, Galland et de Brem : 29 hommes ; dans la division Delebecque, 18 hommes et 1 officier. »

Cette situation est excellente eu égard au temps et aux effectifs des colonnes.

Le général Bréart a couché cette nuit à moitié chemin entre Bizerte et le chemin de fer de Tunis ; il a dû arriver ce matin à Djedeida, station voisine de Porcuna.

Le général Maurand est resté à Bizerte avec une forte garnison.

Fin de la campagne contre les Kroumirs

L'*Agence Continentale* nous communique la dépêche suivante :

Fernana, 8 mai, soir.

Les Kroumirs, se voyant cernés de toutes parts et désespérant de recevoir aucun secours, viennent de demander l'aman au général Forgemol. On peut considérer la campagne contre les Kroumirs comme virtuellement terminée.

L'action diplomatique au sujet des conditions à imposer au bey de Tunis va commencer officiellement. On affirme de bonne source qu'on demandera une forte indemnité de guerre pour couvrir les frais de l'expédition.

Pendant toute la durée des négociations diplomatiques, les troupes françaises continueront à occuper les points qu'elles occupent actuellement. On assure qu'on exigera en outre, comme condition *sine qua non*, la destitution immédiate de Mustapha pacha.

M. Roustan au bardo

Paris, 10 mai, 1 h. 50 matin.

Une dépêche de Tunis annonce que M. Roustan a fait au Bey une nouvelle visite afin de lui bien faire comprendre la situation. Le Bey renouvela ses protestations d'amitié accoutumées pour la France. M. Roustan répondit que cette amitié était réciproque et qu'il regrettait qu'elle était méconnue; il ajouta que, d'après lui la seule solution possible était l'occupation de Tunis par les troupes françaises.

Nouvelles d'Afrique

Alger, 9 mai

A Kef, la situation est toujours satisfaisante. Les tribus du pays, même celles qui se trouvent placées en dehors de l'ancien commandement de Kef, montrent les meilleures dispositions. De nombreux indigènes viennent fréquemment informer notre agent consulaire de tout ce qui se passe. Ces faits démontrent leur sincérité.

La révolte des tribus algériennes

Oran, 9 mai.

Les communications télégraphiques entre Frendah et Géryville sont de nouveau interrompues, mais on incline à attribuer cette interruption à des causes purement accidentelles; car, selon les derniers avis, les insurgés s'étaient ralliés autour de Bou-Amema à Chellala, et, en égard à la distance de Chellala à la ligne télégraphique, on considère comme invraisemblable la rupture des fils par les insurgés. D'autre part, la colonne du général Collignon était avant-hier soir à Ben-Hattah, à 60 kilomètres de Géryville ; la marche d'hier a dû le faire camper dans la soirée à Heniz-Ozir, et il est probable qu'entre ces points il aura été rejoint par ses goums.

On confirme que Bou-Amema et les Trafis sont toujours seuls et qu'ils n'ont pu entraîner avec eux aucune autre fraction des tribus marocaines ou algériennes.

Calme complet dans la province.

Sétif, 9 mai.

On a opéré une dizaine d'arrestations à Bordj-bou-Arreridj, dans les circonstances suivantes :

Une femme des Beni-Yodel se promenait avec un drapeau, appelant les hommes à la guerre sainte. Le caïd des Beni-Yod-el voulut la faire arrêter, mais les hommes, prenant fait et cause pour elle, l'en empêchèrent.

L'administration et le juge de paix, immédiatement prévenus, ont envoyé des renforts. On réussit alors à mettre fin à cette scène.

La femme a disparu.

M. Maccio et son gouvernement

Rome, 9 mai.

Chambre des députés. — M. Guiccioli interroge le gouvernement sur le bruit du rappel de M. Maccio.

M. Fabrizi pose une question sur la valeur des imputations publiées par quelques journaux étrangers contre la conduite de M. Maccio et des nationaux italiens résidant en Tunisie.

M. Cairoli répond que les accusations des journaux étrangers contre M. Maccio sont si exagérées qu'elles ne portent même pas le cachet de la vraisemblance, elles peuvent d'autant moins impressionner le gouvernement que celui-ci sait que M. Maccio a toujours concilié son devoir avec les égards dus aux intérêts légitimes des autres puissances. Cette vérité constatée raffermit le gouvernement dans la conviction que les accusations portées contre les autres membres du consulat italien à Tunis sont également complètement erronées.

Le calme de notre colonie à Tunis est si digne qu'il inspire la plus grande confiance au gouvernement. Le bruit du rappel de M. Maccio est sans fondement.

M. Guiccioli prend acte de ces déclarations.

M. Fabrizi remercie le gouvernement : il désire que ces déclarations soient connues afin qu'on rende la justice qui leur est due à nos représentants malgré les bruits répandus contre eux dans les journaux étrangers.

L'attitude de l'Angleterre

Londres, 9 mai, 9 h. 40 soir.

Chambre des Communes. — M. Wolff demande s'il est exact que M. Tissot, ambassadeur de France à Constantinople, ait protesté contre l'envoi à Tunis de bâtiments de guerre turcs. Il demande également si la flotte française a l'ordre de tirer dessus.

M. Dilke répond qu'il n'a reçu aucune information à cet égard. Il ne croit pas que la flotte turque quitte les Dardanelles. Il rappelle que des incidents semblables se sont élevés en 1836 et en 1841, lorsque l'amiral français avait reçu l'ordre d'empêcher les vaisseaux turcs d'agir, et de procéder à Tunis, d'abord par des remontrances, puis, éventuellement, par la force. En 1864, le gouvernement anglais fut aussi informé que la France était toujours opposée à la présence de la flotte turque dans les eaux tunisiennes.

M. Otway demande quelle réponse fit alors Lord Palmerston. (Applaudissements sur les bancs des conservateurs.)

M. Dilke répond que Lord Palmerston n'en fit aucune (rires)... parce que aucune demande n'ayant été faite, il n'y avait aucune réponse à donner.

M. Otway annonce qu'il demandera communication des documents relatifs à cette affaire, documents qui comprennent les instructions de Lord Palmerston prescrivant à la flotte anglaise de Malte de se rendre à Tunis.

M. Guest demande si la Chambre doit croire que le gouvernement considère la France comme autorisée à suivre le précédent de 1864.

M. Dilke répond à cela que le gouvernement n'a pas l'habitude de répondre sur une simple hypothèse.

M. Gladstone propose à la Chambre de voter l'érection d'un monument à Lord Beaconsfield.

La question préalable, proposée par M. Labouchère, est repoussée par 390 voix contre 54. La motion de M. Gladstone est adoptée.

La seconde lecture du bill agraire est reprise.

La mission Flatters

Alger, 9 mai.

On reçoit de nouveaux détails sur la triste fin du groupe de la mission Flatters resté avec le maréchal des logis Pobéguin.

Quand les quatre indigènes, qui allaient chercher des secours à Ouargla, furent partis, les 29 hommes restant, reconnaissant que l'état de Pobéguin qui avait la jambe brisée, rendait lente et difficile la marche directe vers le nord, décidèrent de se rapprocher de la route suivie par les caravanes. Mais les caravanes n'arrivèrent pas et les deux derniers chameaux qui portaient l'eau furent emmenés par deux indigènes qui s'enfuirent.

Alors commencèrent pour la petite troupe des souffrances atroces, des scènes inouïes qui finirent par des actes de cannibalisme. Quinze furent successivement mangés